



Que faire quand on trouve un animal sauvage blessé ?

-Attraper l'animal avec des gants ou l'envelopper dans un vêtement ou une couverture.

-Faire attention aux serres des rapaces ou au bec des échassiers (héron, cigogne) ; protégez-vous du bec en maintenant sa tête à une main.

-Placer l'animal dans un carton de sorte qu'il ne puisse pas s'échapper pendant le transport. **Ne pas utiliser de cage.**

-Eviter ensuite de le manipuler et de le montrer. Ne pas le caresser, ne pas lui parler. **Le laisser au calme.**

-Ne jamais donner de médicaments, à boire ou à manger.

-Ne pas donner de lait ou de pain, ni aux oiseaux, ni aux mammifères.

-Il ne faut pas ramasser les faons. Pour les petites chouettes, les petits oiseaux tombés du nid : il faut les laisser ou les remettre en hauteur.

Appeler le Centre de sauvegarde de la faune sauvage
le plus proche pour évaluer la situation.

Le Tichodrome : 04 57 13 69 47 – 06 25 20 27 69

www.letichodrome.free.fr

Adapter le carton à l'animal

-pour qu'il ne soit pas serré dedans

-pour qu'il ne se blesse pas davantage contre les parois si le carton est trop grand.

Faire des trous (de la taille d'un stylo) ; des trous trop grands comportent un risque pour le manipulateur.



Comment tenir un rapace :



Comment tenir un échassier :



Rappel réglementaire :

La loi du 10 juillet 1976: interdit la détention et l'élevage d'individus d'espèces protégées ou gibiers.

Exception: transport d'un animal sauvage en détresse, du lieu de découverte au centre le plus proche, et par le plus court chemin.